

CHAM'MAG

Magazine municipal de Chamalières - JUIN 23

N°203

Dossier • P.10
SPÉCIAL
MI-MANDAT

FONTMAURE • P.8
20 ANS DU CMJ • P.20

CHAMALIÈRES



Permanences du Maire sur rendez-vous, en Mairie, en téléphonant au 04 73 19 57 57 et lors des permanences foraines les 1^{ers} samedis de chaque mois sur le marché Marceau, et les 1^{ers} vendredis de chaque mois au Carrefour Europe.



LOUIS GISCARD D'ESTAING
Maire de Chamalières
2^{ème} Vice-président Clermont
Auvergne Métropole
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes
Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France

f
VILLE
DE CHAMALIÈRES

ig
@VCHAMALIÈRES

tw
VILLEDECHAMALIÈRES

SOMMAIRE

Retour en images	p.4
En bref	p.8
FONTMAURE	P.8
VILLE DE CULTURE	P.9
Dossier : Spécial mi-mandat	p.10
À vous la parole	p.14
Solidarité	p.15
Focus	p.16
JUMELAGE	P.16
CHAMALIÈRES EN FÊTE	P.17
SÉCURITÉ & PRÉVENTION	P.18
SPORTS	P.19
Conseil Municipal des Jeunes : 20 ans	p.20
Infos pratiques - Naissances	p.21
Tribunes Libres	p.22

Magazine trimestriel d'information de la Mairie de Chamalières.
Directeur de la publication : Louis Giscard d'Estaing.
Rédaction et photographies : Sylvia Aubert, tél. 04 73 19 57 75.
Mise en page : Sonia Le Pen.
Conception et réalisation : Agreestudio, Clermont-Ferrand, tél. 04 73 14 02 56.
Impression : Imprimerie Decombat, Cébazat, tél. 04 73 25 06 62.
Régie publicitaire : Italique, Chef de publicité Christiane Jalicon, tél. 04 73 14 00 01. **Distribution** : Adrexo.
Tirage : 15 000 exemplaires. **Dépôt légal** : juin 2023.

PERMANENCE DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS EN MAIRIE

Prendre rendez-vous au 04 73 19 57 57

- ADJOINTS -



RODOLPHE JONVAUX

Sport, Finances, Relations avec les usagers, Service à la population.
• Mercredis 12 et 26 juillet de 10h à 12h
• Mercredis 9 et 23 août de 10h à 12h
• Mercredis 6 et 20 septembre de 10h à 12h



MARIE-ANNE MARCHIS

Action Sociale, Vie associative, Solidarité, Emploi, Accessibilité.
• Lundi 03 Juillet de 17h à 18h
• Mardi 25 Juillet de 16h à 17h
• Mardis 12 et 26 septembre de 16h30 à 17h30



CLAUDE AUBERT

Relations avec Clermont Auvergne Métropole, Suivi des projets, Démocratie participative, Ressources Humaines, Évaluation de l'efficacité des actions municipales.
• Mardis 04, 18 et 25 juillet de 14h à 16h
• Mardi 29 août de 14h à 16h
• Mardis 05, 12, 19 et 26 septembre de 14h à 16h



CHANTAL LAVAL

Animations et actions pour les aînés, Habitat, Logement, Démocratie de proximité.
• Lundis 11 et 25 septembre de 10h à 12h



MONIQUE COURTADON

Culture, Tourisme et thermalisme, Actions européennes, internationales et humanitaires.
• Jeudi 20 juillet de 10h à 12h
• Mercredi 10 août de 10h à 12h
• Mercredi 20 septembre de 10h à 12h



MICHEL LACROIX

Urbanisme, Mobilités, Relations avec les commerçants.
• Mercredis 05, 12, 19 et 26 juillet de 8h30 à 10h
• Mercredi 02 et 30 août de 8h30 à 10h
• Mercredis 06, 13 et 27 septembre de 8h30 à 10h



XAVIER BOUSSET

Sécurité, Prévention, Civisme, Santé.
• Lundis 03, 17 et 31 juillet à 18h
• Lundi 21 août à 18h
• Lundis 04, 11 et 25 septembre à 18h



NATHALIE SALABERT

Petite enfance, Vie scolaire et éducation, Loisirs et jeunesse.
• Mardi 11 juillet de 14h à 15h30
• Mardi 29 août de 14h à 15h30
• Mardis 6, 12 et 26 septembre de 14h à 15h30



JACQUES AUBRY

Travaux, Propreté, Gestion de l'eau et des arbres, Espaces verts.
• Lundi 17 juillet de 14 h à 16 h
• Lundi 07 août de 14 h à 16 h
• Lundis 04 et 25 septembre de 14 h à 16 h

- CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS -



MARIE DAVID

Mobilités douces, Développement durable, Espaces naturels, Jardins familiaux.
• Mardi 18 juillet à 18h30
• Mardi 01 août à 18h30
• Mardi 05 septembre à 18h30



CHRISTEL POUMEROL

Circulation et stationnement, Engagement des jeunes.
• Mardi 18 juillet de 9h à 11h
• Mardi 22 août de 9h à 11h
• Mardi 19 septembre de 9h à 11h



PASCAL HORTEFEUX

Attractivité culturelle touristique et thermale.
• Vendredi 21 juillet de 10h à 12h
• Vendredi 01 et 29 septembre de 10h à 12h



PHILIPPE COUDERC

Sécurité de proximité, Engagements civiques et citoyens, Monde combattant, Actions Mémoires.
• Mercredis 5, 19 juillet de 10h à 12h
• Mercredis 02, 16 et 30 août de 10h à 12h
• Mercredis 13 et 27 septembre de 10h à 12h



ANTOINE GUITTARD

Communication, Animation, Initiatives participatives.
• Lundi 17 juillet à 18h
• Lundi 21 août à 18h
• Mardi 05 septembre à 18h

ÉDITO

Chères Chamaliéroises,
Chers Chamaliérois,

Nous voici déjà à mi-parcours du mandat pour lequel vous avez bien voulu nous renouveler votre confiance au soir du second tour des élections municipales le dimanche 28 juin 2020. Comme vous le savez ces trois années que nous venons de traverser ont bouleversé considérablement l'équilibre du monde, et ce faisant, par ricochet, notre environnement quotidien. Il y eut tout d'abord cette pandémie de COVID 19, suivie par cette terrible tentative d'invasion de l'Ukraine, qui nous a tous laissés sans voix, puis dans la foulée une flambée des coûts et une inflation record. Face à ces urgences, les municipalités ont été sollicitées comme jamais. À Chamalières, comme sur le reste du territoire français, il a fallu s'adapter, ajuster nos priorités. Et nous l'avons fait ! Du mieux que nous avons pu avec les moyens qui sont les nôtres **sans pour autant augmenter la fiscalité**, et ce depuis 2006, tout en réduisant l'endettement de 36 M à 14 M d'€. De surcroît avec pour 2023 une **baisse de 0,5% de la Taxe Foncière**. Aussi avant de rendre compte de ces trois dernières années qui seront largement développées dans le dossier prévu à cet effet en pages 10 à 13, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire face à cette période compliquée, bien évidemment mes collègues de l'équipe municipale, les agents de la ville sans oublier le monde associatif très investi à nos côtés, aussi bien dans la gestion du Centre de Vaccination que dans celle de l'animation de tous les clubs et associations de la ville.

Concrétisations d'envergure

Dans ce contexte difficile que je viens de rappeler, nous avons, malgré tout, fait avancer les projets pour lesquels nous nous étions engagés. Et je suis particulièrement heureux, au terme d'un très long processus, de l'ouverture officielle de notre Pôle Culturel, **la Fontmaure Art Culture**



Samedi 27 mai, inauguration par le Maire Louis Giscard d'Estaing de l'Espace muséal Victor Charreton en présence notamment de Fabienne Keller, Députée Européenne, d'Isabelle Lavest, Vice-présidente de Clermont Auvergne Métropole en charge de la politique culturelle, de Catherine Chatin et de nombreuses personnalités.

Charreton Chamalières (La FAC) en lieu et place de l'ancien hôpital du même nom. ENFIN ! Après plus de trente ans, le projet de réhabilitation de cet espace emblématique, acquis en 1992, classé en 2011 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques vient d'aboutir. Outre la partie réservée à des logements privés, La FAC comprend un espace muséal dédié au peintre Victor Charreton, génie de la couleur, que nous avons inauguré le 27 mai dernier, abritant la donation du Docteur Chatin; une artothèque unique dans l'agglomération, notre École Municipale de Gravure et la chapelle rénovée dédiée à des conférences et des récitals. C'est l'aboutissement d'un dossier auquel j'étais particulièrement attaché qui permet l'affectation d'un ancien hôpital à une nouvelle vocation culturelle : à notre échelle, quelque chose qui s'apparente à la transformation de la gare en Musée d'Orsay... Je suis également très heureux de notre engagement en matière de développement durable. Nous avons créé le Jardin de Traverse, entre le boulevard Aristide Briand et la rue Émile Zola, un îlot de fraîcheur exceptionnel en plein cœur de ville. Autre poumon vert très apprécié des Chamaliérois, le parc Beaulieu avec le « Jardin Wa » d'inspiration japonaise que nous avons eu la chance d'inaugurer en 2022 avec le Consul du Japon. Autre nouvel aménagement, celui de l'Aire Naturelle du Colombier, comportant un espace pique-nique et d'observation de la Faille de Limagne, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Nous avons également pris conscience de l'absolue nécessité d'avoir une gestion raisonnée de l'eau, ce qui nous a permis de recevoir en décembre dernier la distinction de la Marianne d'Or du Développement Durable notamment pour notre programme de récupérateurs d'eau Cham'Eau pour les particuliers, mais aussi pour les installations que nous avons

effectuées dans nos bâtiments municipaux. J'en profite pour vous inviter jeudi 6 juillet dès 19h à l'Espace Simone Veil pour une réunion publique consacrée au bilan de mi-mandat et à l'occasion de laquelle je recevrais officiellement des mains d'Alain Trampoglieri, Secrétaire Général du concours, la Marianne d'Or.

Festivités

Le contexte national parfois un peu morose ne nous a pas empêchés de célébrer avec la manière le **40^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Geretsried** du 24 au 28 mai dernier dans le cadre de nos festivités annuelles. Un superbe moment de partage et d'échanges qui met en lumière notre belle amitié, qui ne cesse de s'accroître au fil des années. Je voudrais saluer et remercier Marie Beraud, Présidente du Comité de Jumelage, tous les membres de l'association, mais aussi Samia Diogon-Delort, Présidente du Comité d'Animations et tous les bénévoles pour leur implication et la réussite de cette très belle semaine, qui marquera les mémoires. J'ai d'ailleurs une pensée émue pour notre ami **Jean Reuge**, Président de l'Association Chamalières Loisirs Évasion, qui nous a quittés récemment des suites d'une longue maladie. Son éternel sourire, sa bienveillance et sa grande générosité nous manqueront terriblement. Toute la municipalité se joint à moi et adresse de sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Avant de vous retrouver à la rentrée, le samedi 9 septembre, au Complexe sportif Alain Bresson, pour le Forum des Associations, je vous souhaite un très bel été.

LOUIS GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières

2^{ème} Vice-président Clermont Auvergne Métropole

Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Vice-président de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme

ÇA BOUGE À CHAM'

La Chamaliéroise

Après trois ans d'absence, **La Chamaliéroise**, notre course solidaire, en faveur de la lutte contre le cancer a fait son grand retour. Plus de **800 personnes** s'étaient données rendez-vous dimanche 14 mai avenue Valéry Giscard d'Estaing pour la bonne cause. Grâce au dévouement de chacun et plus particulièrement du monde associatif très investi dans l'organisation de cette grande fête solidaire, nous avons récolté plus de 7 000 € qui seront intégralement reversés à la recherche et à des associations engagées dans la lutte contre le cancer.



Champions !

Félicitations au **Stade Chamaliérois**, présidé par Michel Lafarge, pour sa très belle victoire en Championnat d'Auvergne Séniors des R2. L'occasion d'immortaliser ce beau moment à l'Hôtel de Ville en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing et de Rodolphe Jonvaux, 1^{er} Adjoint. Un grand bravo, aux joueurs, au staff et bien évidemment aux bénévoles pour leur investissement et leur passion du ballon ovale.





Mercredi 5 avril, inauguration en présence notamment de Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières, de Marie-Anne Marchis, Vice-présidente du Département et Adjointe au Maire, d'Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Auvergne Métropole, de Serge Pichot, Vice-président de Clermont Auvergne Métropole en charge du Tourisme et du Thermalisme, et de Jean-Pierre, Lunot 1^{er} Adjoint de Royat.

Tout nouveau tout beau

Ouverture des nouveaux locaux du bureau d'accueil de l'**Office de Tourisme de Royat-Chamalières**, 3 place Allard à Royat. Un équipement renouvelé plus moderne à l'image de l'attractivité de notre territoire.



Portes-ouvertes

Durant le mois de mai, la Ville de Chamalières a ouvert les portes de **ses restaurants scolaires** aux parents d'élèves. L'occasion de découvrir les équipes, les locaux, mais aussi de déguster certains produits phares et de **rencontrer les producteurs** avec qui nous travaillons en circuit court comme le GAEC du Verseau à Perpézat qui propose une tomme de Rochefort bio, la Main du Boulanger à Chamalières ou encore la Ferme Batisse à Vitrac qui régale les enfants avec des yaourts et des crèmes dessert bio. À votre avis, combien de kilos de pâtes pour nourrir 350 enfants ? 17 kg.



Les gestes qui sauvent

Belle initiative de la municipalité qui a proposé à l'ensemble des agents de la collectivité une formation aux gestes qui sauvent. Impulsée par **Xavier Bousset**, Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention, en étroite collaboration avec le club Cœur Santé Dôme Sancy, présidé par **Jean-Pierre Brassenx**, les agents de la ville ont pu se familiariser avec les gestes de premiers secours (arrêts cardiaques, électrocution, pertes de connaissance...). Objectif : pouvoir prendre en charge rapidement les victimes, les témoins et alerter les secours d'urgence adaptés.

Faire peau neuve

À mi-parcours, visite impressionnante de l'important chantier de rénovation du Centre Aquatique des Hautes Roches de Chamalières en présence du Maire **Louis Giscard d'Estaing**, du Président de Clermont Auvergne Métropole et Maire de Clermont-Ferrand **Olivier Bianchi** et du Préfet du Puy-de-Dôme **Philippe Chopin**. Une piscine olympique qui avait été pensée et imaginée en 1972 par le Maire de l'époque Valéry Giscard d'Estaing. Un projet ambitieux qui n'avait aucun équivalent alors. Objectifs des travaux : diminuer la consommation énergétique de 30%, créer un espace de bien-être de 180 m², et mettre en accessibilité tout le bâtiment.



Tennis Club du Colombier

Samedi 13 mai, inauguration de la fin des travaux des courts 6 et 7 du Tennis Club du Colombier, présidé par **Gérard Douvegheant**. Rénovation de la toiture, renforcement du traitement anti-condensation par des gouttières pour l'évacuation des eaux pluviales, le tout pour 176 521 € dont 65 000 € de subventions de la Métropole dans le cadre du fonds de soutien de la Métropole aux communes. À savoir : en parallèle le Tennis Club du Colombier a également rénové les surfaces de jeux de ces deux mêmes courts.





Course de voitures à pédales

Vif succès, de la 5^{ème} manche du **Championnat de France de course de voitures à pédales**, organisé par le Comité d'Animations, présidé par **Samia Diogon-Delort** samedi 10 juin. Sur un circuit sillonnant le cœur de Chamalières se sont affrontés coureurs professionnels et représentants du monde associatif de la ville. Félicitations à l'équipe Spiderman qui a remporté avec la manière cette étape importante du championnat ! Un pur moment festif !



Vendredi 26 mai, inauguration en présence de Louis Giscard d'Estaing, Conseiller Régional et Maire de Chamalières, de Brice Hortefeux, Député Européen et Conseiller Régional, de Sandrine Azemard, Directrice Régionale des gares AURA, de Françoise Bréziat, Présidente de la Fondation Jacques Chirac et de Stéphane Brindel, Directeur Général des Services de la Fondation.

Sur le quai de la gare...

Une **antenne de la Fondation Jacques Chirac** s'est installée dans l'aile gauche des anciens locaux de la **gare de Royat-Chamalières** inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 1994. La Maison du Parc (accueil de jour de 6 personnes) et la SAMSAH TSA, services de la Fondation Jacques Chirac accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap et notamment des personnes qui ont des troubles autistiques.



Jean, le magnifique !

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de **Jean Reuge**, Président de Chamalières Loisirs Évasion (CLE) depuis 2018. Ancien cadre Michelin, très actif et dynamique, Jean était avant tout un rassembleur. Généreux, attentionné, dévoué, inspirant, sa bienveillance et son sourire inébranlable nous manqueront infiniment ! Nous avons bien évidemment une pensée émue pour sa famille, ses amis et bien évidemment tous les membres de CLE qui perdent un complice, un guide.

FONTMAURE SE DÉVOILE



Espace muséal Victor Charreton.

ENFIN ! Après près de trente ans, le projet de réhabilitation de l'ancien hôpital Fontmaure, classé depuis le 15 avril 2011 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, vient tout juste d'aboutir. Nous avons le plaisir de vous présenter La FAC - Fontmaure Art Culture Charreton Chamalières, notre tout nouveau Pôle Culturel qui accueille un espace muséal dédié au peintre Victor Charreton, une artothèque, notre École Municipale de Gravure et la chapelle transformée en un espace pour conférences et récitals.

.....

Emblématique

Construit en 1880 en un an par **Charles Antoine Couteau, architecte parisien**, acquis par la ville en 1992, ce bâtiment emblématique de l'agglomération a connu plusieurs vies. Tour à tour, pensionnat pour jeunes filles, puis clinique avant d'être réquisitionné en hôpital militaire pendant les deux conflits mondiaux, fonction qu'il gardera d'ailleurs jusqu'à sa fermeture en 1999. Aujourd'hui c'est la concrétisation d'un projet d'envergure qui allie magnifiquement la réhabilitation d'un bâtiment historique à sa nouvelle vocation qu'est la diffusion de l'art et la culture ! Pourtant le choix du devenir de Fontmaure n'a pas été simple. Mais la donation du Docteur Chatin, neveu de Victor Charreton, de 32

œuvres du virtuose de la lumière a entériné la décision de la création d'un espace dédié à son génie.

« Au fil des saisons »

Dédié à l'œuvre de Victor Charreton, l'espace muséal propose une déambulation « Au fil des saisons » des 32 toiles de l'artiste. D'inspiration impressionniste, des paysages enneigés de l'Auvergne, sa marque de fabrique, mais aussi des peintures plus lumineuses, des finettes où la qualité de son trait transperce les yeux et les cœurs. La scénographie, résolument moderne, met en lumière subtilement les quatre collections du peintre, amoureux de la « couleur parfaite et fidèle ». Né à Bourgoin-Jallieu en mars 1864, il découvre l'Auvergne grâce à son épouse Elmy Chatin. Il tombe amoureux de la région qu'il ne cessera de magnifier dans ses œuvres. Il est d'ailleurs l'un des membres principaux de la célèbre « **l'École de Murol(s)** » qui rassemble des artistes passionnés du motif et du paysage. Peintre prolifique, sa production est estimée à 2400 pièces. Mais l'on retiendra surtout de l'artiste une empreinte unique, une vision poétique qui traverse les époques ! Ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h. Tarifs : 5 € l'entrée, 3 € tarif réduit, gratuit pour les moins de 16 ans.



L'artothèque

Fonctionnant sur le même principe qu'une bibliothèque, l'artothèque de Chamalières propose d'emprunter des œuvres parmi un catalogue de plus de 560 références, issues du fonds d'art de la ville. Ce lieu, unique sur la métropole, offre un service original permettant d'exposer chez soi, des œuvres d'artistes locaux ou internationaux. Peintures, sculptures, photographies, gravures... il y en a pour tous les goûts et tous les styles ! Pour devenir adhérent, rien de plus simple, il suffit de résider dans le Puy-de-Dôme et avoir plus de 18 ans.

Abonnement annuel : 20 € pour les chamaliérois et 30 € pour les non chamaliérois. Possibilité d'emprunter trois œuvres tous les trois mois, soit un maximum de douze œuvres par an.



Très belle inauguration de l'espace muséal samedi 27 mai par le Maire Louis Giscard d'Estaing, en présence de la Députée Européenne Fabienne Keller et de nombreuses personnalités.

CHAMALIÈRES, VILLE DE CULTURE

Retour sur les grands évènements culturels du printemps. Amoureux de l'histoire, de la gravure ou de la musique. À vous de choisir...



Le groupe New Fly qui a débuté le festival.



Michel Brugerolles, devant ses œuvres.



David Allain, Aka Muppet, fantastique sur scène.

Mémorable

Ambiance de feu, les 16 et 17 juin, au parc Montjoly pour la 2^{ème} édition de **Montjoly en Jazz**, organisée par le Kiwanis Club de Chamalières, présidé par Alain Oléon. Une très belle affiche pour deux soirées de prestige qui ont réuni plus de 600 personnes. Le vendredi se sont succédé les groupes **New Fly** et **le Gaspard Baradel Quartet**. Emmené par le trompettiste Julien Bertrand, le groupe New Fly interprète des morceaux modernes empruntant les influences du jazz actuel tout en s'ouvrant par petites touches au jazz urbain (hip-hop, krunk, soul). Groupe de jazz clermontois bien connu des gens du cru, le Gaspard Baradel Quartet revient après le succès de l'édition de 2022. Leurs compositions reflètent le savant mélange de leurs influences réunissant les nombreux styles et groupes qui ont façonné leur personnalité musicale. Très belle programmation également le samedi avec le **Big Band du Conservatoire de Clermont**, orchestre dirigé par Michel Gori, considéré comme l'un des meilleurs flûtistes de jazz de la scène européenne et la **formation jazz Big One**, composée de neuf musiciens, titulaires du 1^{er} prix du Conservatoire ! Mémorable !

Un lien en tout

Jusqu'au 10 juin, notre **Galerie Municipale d'Art** a eu le privilège d'accueillir Michel Brugerolles, pour une rétrospective intimiste de ses plus grandes œuvres. Après une formation à l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand puis à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, il remporte plusieurs prix significatifs et notamment la prestigieuse Médaille Internationale Dürer et le non moins célèbre Prix de l'Institut de France. Bouillonnant d'envies, c'est aussi un passeur extraordinaire, qui s'est naturellement dirigé vers le professorat et a enseigné avec passion et enthousiasme à l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand pendant plus de trente ans. Incontournable dans le monde de l'art et particulièrement celui de la gravure, avec le peintre muraliste Sloba, il a accompagné la création de notre atelier de gravure en 1992, devenu aujourd'hui école municipale. Délégué régional de la Triennale Mondiale de l'Estampe dont il a réalisé l'identité graphique, il est également le fondateur de l'association « Le chant de l'encre » qui réunit une vingtaine d'artistes locaux qui expérimentent cet art délicat qu'est la gravure. Incontournable Brugerolles !

Funky

Le mauvais temps n'aura pas entaché la réussite de la 7^{ème} édition du concert pique-nique des Écoles Municipales d'Enseignements Artistiques (EMEA) co-dirigées par Pierre Flandin et Davy Sladek. Initialement prévue comme chaque année dans le parc Montjoly, les concerts ont été déplacés à l'Avan.C à Royat. Bien évidemment plus de pique-nique mais une programmation exceptionnelle autour de l'invité d'honneur, arrivant tout droit de Rennes, David Allain, aka Muppet, chanteur soul-funk-jazz. Accompagné d'Arnaud Delbos à la batterie et de François Blanc à la basse électrique les musiciens ont enchanté les oreilles des spectateurs conquis, sur un groove d'acier. Pour l'occasion l'atelier jazz et le Collectif Fanfare Improvisée (CoFI) des EMEA, en association avec des musiciens de la fanfare du 92^{ème} Régiment d'Infanterie se sont succédé sur scène pour un show mémorable. Ici et là on a pu reconnaître dès les premières notes des morceaux de génie de la grande soul américaine, tels que *Sitting on the dock of the bay* d'Otis Redding, *I wish* de Stevie Wonder ou encore *Soul Power* de Maceo Parker. Fantastique !



L'ancien hôpital Fontmaure réhabilité en partie en Pôle Culturel.

SPÉCIAL MI-MANDAT

À mi-parcours du mandat débuté au soir du second tour des élections municipales, dimanche 28 juin 2020, quel est le bilan ? Quels sont les projets déjà réalisés ? Quels sont ceux qui restent en chantier ou à finaliser ?

Petit tour d'horizon des actions d'envergure concrétisées depuis 2020.

Découverte...

La culture en partage

Après plus de trente ans de réflexion et de travaux, voilà enfin l'aboutissement d'un projet ambitieux : la réhabilitation de l'ancien hôpital Fontmaure. Une partie est dédiée à des logements privés, la seconde au nouveau pôle culturel, **La FAC Fontmaure Art Culture Charretton Chamalières**. Dotée d'un espace muséal consacré au peintre, génie de la couleur Victor Charretton, d'une artothèque unique dans l'agglomération clermontoise, de notre École Municipale de Gravure et de la chapelle transformée en salle de récitals et de conférences, La FAC confirme notre volonté de démocratiser la diffusion de l'art et de la culture. Socle essentiel d'intégration et d'égalité, la culture est un formidable vecteur d'émancipation et occupe une place de choix au sein de la municipalité.



Inauguration de la Chapelle de Fontmaure jeudi 9 mars avec un concert de l'Orchestre National d'Auvergne.

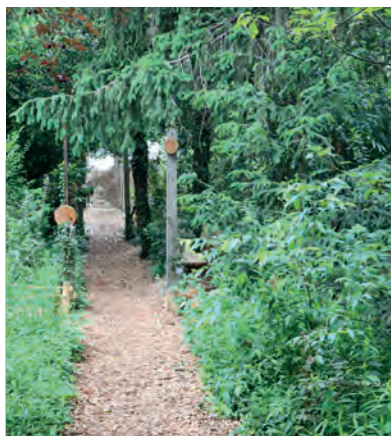


De g. à d. Marie David, Conseillère Municipale déléguée aux mobilités douces et au développement durable, Alain Trampoglieri, Secrétaire Général de la Marianne d'Or, Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières et Éric Lemaréchal, Responsable du service des Espaces Verts.

Impulser une approche de développement durable

Adapter la ville aux défis climatiques est un enjeu capital. Zéro-phyto, **gestion raisonnée de l'eau**, utilisation de véhicules propres, installation d'une seconde borne de recharge électrique au square de Verdun, utilisation de plantes vivaces et de végétaux résistants, politique de l'arbre en ville... **la municipalité est engagée depuis de nombreuses années dans une dynamique environnementale sérieuse.** Afin de lutter contre les épisodes de sécheresse de plus en plus fré-

quents, la ville a opté pour des solutions novatrices et de bon sens pour préserver l'eau tant pour les particuliers que la collectivité. Ce qui lui a d'ailleurs valu de recevoir en décembre la Marianne d'Or du Développement Durable notamment pour son opération « **Cham'Eau** », des bacs de récupérateurs d'eau, destinés au grand public. Le 6 juillet, Alain Trampoglieri, Secrétaire Général du concours, sera des nôtres à l'Espace Simone Veil pour la remise officielle du prix.



Îlots de Fraîcheur

Bien conscients du réchauffement climatique que nous subissons année

après année, nous avons souhaité aménager plusieurs îlots de fraîcheur en plein de coeur de ville. D'abord, celui entre l'avenue Aristide Briand et la rue Émile Zola, **le Jardin de Traverse**, avec un terrain de 850 m² complètement repensé et réhabilité par le service des Espaces Verts et en particulier Catherine Rogowski et Philippe Chaboud, les chevilles ouvrières du projet. Un chemin champêtre serpente de part et d'autre le jardin avec des points d'eau qui sont valorisés. Il y a également un petit coin pique-nique pour les gourmands et un coin lecture. Nous avons aussi réaménagé les berges du parc Beaulieu en créant un jardin d'inspiration japonaise « **le Jardin Wa** ».



Aire Naturelle du Colombier

Porte d'entrée sur le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, avec une vue imprenable sur la Faille de Limagne, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'Aire Naturelle du Colombier comprend de nouveaux aménagements où se croisent randonneurs, sportifs, milieux associatifs ou simples amoureux de la nature. En entrant, un théâtre de verdure avec emmarchement végétalisé pouvant accueillir du public dans le cadre de spectacles ou de projections de plein air. À l'extrémité un espace d'observation, accompagné de tables de pique-nique dont une accessible aux personnes à mobilité réduite, permet de faire une pause tout en profitant de la magnifique vue.

Valoriser le cadre de vie

Chamalières, ville - village où il fait bon vivre! Dans le cadre du projet InspiRe, inscrit au Plan de Déplacements Urbains (PDU), proposé par la Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), le Maire, Louis Giscard d'Estaing **a usé de son droit de véto**, contre l'interdiction de la descente de l'avenue de Royat par des véhicules particuliers. Ce site restera donc partagé dans les deux sens. Concilier le désir de mobilité et des déplacements respectueux de la population est une de nos priorités, nous avons choisi la **pluralité des déplacements** et un partage de l'espace public équilibré. Nous nous sommes également investis dans des projets pour le développement du **vélo** notamment avec le schéma cyclable métropolitain qui créera à l'horizon 2028, 65 km d'aménagements pour 31 M d'€. D'ores et déjà sur Chamalières des portions ont été balisées avenue Paul Bert, rue de Bellevue et bientôt avenue Joseph Claussat.



Création de nouveaux arceaux vélos en ville. Emplacements square de Verdun, face à la parfumerie.



Prévenir, sécuriser

Pour faire face aux problèmes d'incivilité grandissant, au-delà du regroupement de la Police Nationale et de la Police Municipale en un même lieu, nous avons décidé d'étendre le dispositif « **Participation Citoyenne** » au Carrefour Europe, place de Geretsried et quartier Beau-lieu. Préconisé à la base par le Conseil Économique et Social Municipal (CESM), ce dispositif permet de lutter contre la délinquance multiforme (cambriolages, escroqueries, dégradations...) en signalant des faits ou attitudes pouvant être suspects. Tout ceci intervient bien évidemment dans un **cadre plus large de sécurisation de la ville**, avec notamment le **renforcement du rôle de la Police Municipale** et des ASVP contre les incivilités et l'**extension du parc de vidéo-protection**, que nous avons renforcée dans les mêmes quartiers avec l'intégration de caméras nomades (au total 58 points de surveillance en plein coeur de ville). .

Échanger, participer...

Afin de mieux appréhender vos attentes et vos besoins, le Maire, Louis Giscard d'Estaing, a souhaité se doter d'outils de communications instantanés. Mise en place chaque premier vendredi du mois de **1h de direct sur la page Facebook de la ville**. Un rendez-vous ponctuel où les internautes peuvent librement interpellier le Maire sur les sujets qui les concernent. Pas de tabous, mais des échanges courtois et respectueux. Après la réussite des permanences foraines rue Marceau pendant le marché une fois par mois les samedis matins, installation d'une nouvelle permanence les après-midis, un vendredi par mois au marché du Carrefour Europe.



Permanence foraine au kiosque citoyen rue Marceau.

PAROLE D'ÉLU

À mi-parcours, Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières, fait un état des lieux des actions menées par l'équipe municipale qu'il anime depuis son élection au soir du deuxième tour des élections du 28 juin 2020.



Quel est votre sentiment à mi-mandat ?

Tout d'abord, merci à mon équipe et aux services de la ville de contribuer pleinement à la réalisation des projets pour lesquels vous nous avez accordés votre confiance il y a maintenant trois ans. Toutes nos réalisations n'ont qu'un seul et unique but : **améliorer votre quotidien** ! Voici quelques exemples concrets de ce que nous avons fait : véto à une ligne B en site propre sur l'avenue de Royat (proposition n°7); soutien aux associations par l'extension du stationnement au Colombier (n°11); rénovation des toitures des courts de Tennis; maintien de la sécurité par le développement du dispositif « Participation Citoyenne » dans plusieurs quartiers (n°14); extension de la vidéo-protection. Mais aussi : création du festival Montjoly en Jazz (n°9); soutien aux ai-



Pour la 2^{ème} année consécutive, le festival Montjoly en Jazz, organisé par le Kiwanis Club de Chamalières a fait groover le parc Montjoly.

nés avec la climatisation des espaces S. Veil et Y. Cognat (n° 29); meilleure coordination avec le Pôle de proximité et la création d'un adjoint aux relations avec la métropole (n° 32).

Peut-on vraiment innover sans augmenter les impôts ?

Ce sont des **principes de bon sens** qui font de Chamalières une ville de référence et d'innovation. Ceux de bonne-gestion : pas d'augmentation d'impôts depuis 2006 ; diminution de la Taxe Foncière en 2023 ; désendettement communal (de 36 à 14 M d'€). Gestion raisonnée de l'eau et de l'espace avec notre programme « Cham'eau » (n°5); enfouissement d'une cuve de 20 000 l sous le square Charatoire et 20m³ au garage des Services Techniques; création de l'Aire Naturelle du Colombier, de l'îlot fraîcheur avenue Aristide Briand, du jardin japonais à Beaulieu. Accès à la culture avec l'ouverture de l'espace muséal Victor Charretton et de l'unique Artothèque de la Métropole (n°10). Proximité avec la mise en place de permanences foraines des élus au Carrefour Europe tous les 1^{ers} vendredis du mois (n°17); permanences du samedi dans le nouveau kiosque citoyen permanent utilisable par les associations (n°18).



Kiosque citoyen utilisé par le Kiwanis Club de Chamalières.

Quels sont les projets en cours ?

Plusieurs chantiers sont ouverts pour les trois ans à venir : **mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de l'école Montjoly**, poursuite du tri sélectif dans nos espaces verts, , recherche de partenariats pour la valorisation pédagogique et scientifique du site de la Grotte du Chien... Plusieurs dossiers doivent être prochainement finalisés : les travaux de voirie à Joseph Claussat, **le Carrefour Europe et l'ouverture prochaine de commerces**, la fin des travaux et la réouverture de la piscine des Hautes Roches, la refonte du site Internet, l'installation de bornes rétractables rue Lufbéry...Vous le voyez, les projets ne manquent pas et nous continuerons à avoir à coeur de défendre les intérêts des chamaliérois et préserver le Chamalières que nous aimons tant !

CCAS

Notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), référence pour tous nos usagers qui ont besoin d'aide en matière de démarches sociales et administratives propose également une assistance numérique. Le saviez-vous ?
Explications...



Pascaline Crouzet, référente des permanences administratives.

Services numériques

Pascaline Crouzet, référente des permanences administratives reçoit sur rendez-vous les personnes ayant besoin d'un accompagnement dans la réalisation de leurs démarches et actes administratifs simples tels qu'une inscription sur l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) pour les passeports ou les cartes d'identité, à Pôle Emploi, à la Sécurité Sociale, l'impression de documents officiels ou encore la création d'une adresse mail. Ce service est bien évidemment réservé aux personnes en difficulté face au numérique et qui ne disposent pas des outils nécessaires.

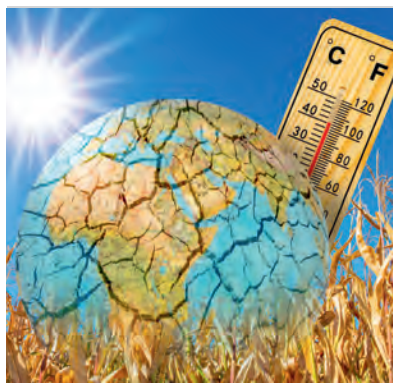
PRISE DE RENDEZ-VOUS:

CCAS - 17 avenue de Royat

Tél. 04 73 19 57 64

DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8H ET 16H.

Plan canicule



Comme chaque année durant la période estivale, le CCAS est en première ligne pour faire face aux grosses chaleurs.

Dispositif de prévention et d'intervention, le Plan Annuel Canicule permet de recenser toutes les personnes âgées ou

isolées qui auraient besoin d'un accompagnement spécifique. En effet, selon le niveau de chaleur, appels téléphoniques réguliers, visites à domicile ou distribution d'eau. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit d'en **faire la demande auprès du CCAS**. Vous pouvez également signaler vos proches ou personnes à risque auprès des travailleurs sociaux. Sachez par ailleurs que l'Espace Yves Cognat, sera ouvert régulièrement cet été pour les personnes fragiles. Voici **quelques bons réflexes** à adopter : boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; ne pas boire d'alcool ; maintenir sa maison au frais ; fermer les volets le jour ; éviter les efforts physiques ; donner et prendre des nouvelles de ses proches



Découverte du Musée de l'Opéra de Vichy, inauguré le 2 juillet 1865 par une représentation de Litzchen et Fritzchen, petit opéra-comique d'Offenbach, en présence de Chantal Laval, Adjointe aux animations de l'Âge d'Or.

Sortie de l'Âge d'Or !

Les 8 et 9 juin, les titulaires de la carte de l'Âge d'Or (carte gratuite pour les résidents retraités) répartis sur deux journées se sont lancés à la découverte de Vichy. Un programme préparé par **Charles Georgelin**, responsable des animations du CCAS qui les a emmenés tour à tour à la découverte de la ville, des thermes, des sources d'eaux, du Casino, de la maison du célèbre journaliste Albert Londres, du Musée de l'Opéra ou encore de la plus ancienne confiserie de Vichy toujours en activité, la maison Moinet, unique fabrique familiale et artisanale, indépendante depuis 1852, qui produit des pastilles de Vichy mais aussi une large sélection de spécialités auvergnates régionales.

JUMELAGE



Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières, Mickaël Muller, Maire de Geretsried, Gerhard Zapfl, Maire de Nickelsdorf, Mihaly Csordas, Maire de Puztavám réunis autour de la Députée Européenne Fabienne Keller et de Marie Beraud et Édith Peter, les présidentes respectives des Comités de Jumelage.

Du 24 au 29 mai, dans le cadre de nos festivités annuelles, nous avons eu le plaisir d'accueillir une importante délégation venue tout droit de Bavière pour célébrer un anniversaire un peu spécial, les 40 ans de l'amitié qui nous unit à Geretsried ! Quelle joie !



Renouvellement de la charte de jumelage par le Maire Louis Giscard d'Estaing et Mickaël Muller, Maire de Geretsried.

JOYEUX 40^{ÈME}!

Est-ce utile encore de rappeler que l'aventure Chamalières-Geretsried débute en **1982** par la rencontre des deux maires de l'époque, **Claude Wolff** et **Hans Schneider**, qui un an plus tard décident d'officialiser le rapprochement de nos deux villes en signant une charte de jumelage.

Ensemble, ils forment alors le vœu d'une union indéfectible qui servirait d'exemple et de fraternité aux générations futures. 40 ans après, les hommes ne sont plus les mêmes mais l'esprit demeure et les liens qui nous rassemblent grandissent années après années. Soudés, unis, heureux de nous retrouver grâce aux échanges constants organisés aussi bien au niveau associatif que culturel.

" De l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes "
Victor Hugo



Soirée émotion au Complexe sportif Pierre Chatrousse avec l'Orchestre d'Harmonie de Chamalières et du jumelage, sous la baguette d'Alexandre Chassaing.

Un programme exceptionnel !

Un programme riche pour une semaine de fête agrémentée par la visite de nos amis autrichiens de Nickelsdorf et hongrois de Puztavám. Visite du volcan de Lemptég, participation à la fête de Chamalières, soirée cabaret au Garden Palace avec l'incomparable Alain Chanone et la sémillante Guylène Laur, un concert exceptionnel au Complexe sportif Pierre Chatrousse réunissant les formations des écoles de musique de nos deux villes, l'Orchestre d'Harmonie de Chamalières et celui du jumelage, enfin la découverte de notre espace muséal Victor Charretton à Fontmaure. Au cœur de ces festivités, les maires de Chamalières, Louis Giscard d'Estaing, et de Geretsried, Mickaël Muller, ont renouvelé la signature de la charte de jumelage réaffirmant leur volonté de poursuivre notre partenariat d'amitié. Félicitations aux présidentes respectives des Comités de Jumelage, Marie Beraud et Édith Peter pour leur implication et leur dévouement.

CHAMALIÈRES EN FÊTE

Très beau succès pour la nouvelle édition de la Fête à Chamalières, organisée de main de Maître par le Comité d'Animations de la ville, présidé par Samia Diogon-Delort. Une semaine magique rythmée par des animations pour petits et grands enfants.

2023 une édition à marquer dans les annales !

Couplée avec les festivités du 40^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Geretsried, toute la ville était en ébullition. Point d'orgue des célébrations samedi 27 mai avec un programme époustouflant. Ça a commencé très fort le matin pendant le marché autour d'une représentation enflammée de la Bourrée des Volcans, place Sully. Puis direction le parc Montjoly avec des attractions familiales : laser gamme, structures gonflables, bubble foot, parcours découverte de l'athlétisme proposé par les Flammes Athlétiques, mais aussi exposition de voitures anciennes, ou encore stands de maquillage ou d'associations engagées pour la défense de l'environnement avec notamment nos amis de Panse-Bêtes, le Centre de sauvegarde pour mammifères, amphibiens et reptiles sauvages en Auvergne. Enfin, la journée s'est terminée en apothéose par la traditionnelle truffade-saucisses, à l'école Montjoly, préparée par l'Hôtel des Voyageurs de Bagnols, le tout en musique avec le groupe Laure & Co qui a enthousiasmé le public sur des airs « guinguette », sans oublier le sublime feu d'artifice tiré de la passerelle. Vivement 2024 ! Rendez-vous le 8 juillet et le 26 août, place Geretsried, pour la 2^{ème} édition des Soirées Blanches, du Comité d'Animations de la ville.



SÉCURITÉ & PRÉVENTION

Cybercriminalité

Au sein du **Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** (CMSPD), la Métropole a organisé le 13 juin, à la Faculté de Droit, une grande conférence sur la cybercriminalité. En effet, l'essor des nouvelles technologies et l'informatisation des systèmes ont rendu les collectivités, les établissements publics mais aussi les entreprises vulnérables au piratage informatique. Les victimes de cyberattaque sont de plus en plus nombreuses. Selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), 831 intrusions ont été constatées en France en 2022. Personne n'est épargné, petites-moyennes entreprises, hôpitaux publics, collectivités... Pour faire face à ce phénomène grandissant le CMSPD a convié les organisations de l'agglomération pour mieux appréhender les enjeux de cybersécurité. L'occasion d'échanger avec des experts de la N-Tech, la Police Nationale et la Gendarmerie.



Xavier Bousset, Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention, Président de la commission cybercriminalité au sein du CMSPD, accompagné de Dominique Puechmaillé, Procureure de la République et d'intervenants spécialisés dans la N-Tech.



Xavier Bousset, Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention accompagné de Cyril Courtois, Responsable de la Sécurité Publique et de la Délinquance et de Philippe Couderc, Conseiller Municipal délégué à la sécurité de proximité, quartier Gambetta pour la pose de la caméra nomade.

Extension de la vidéo-protection

Le Conseil Municipal de Chamalières a adopté le 31 mars 2022 un schéma directeur de vidéo-protection adossé à un plan pluriannuel d'investissements visant son déploiement sur la période 2022-2026. Ce schéma a fait l'objet d'une consultation du Directeur Départemental de la Police Nationale et d'un échange dans le cadre de réunions de coordination entre la Police Nationale et Municipale. Dans ce cadre, il a été décidé de faire évoluer le système de vidéo-protection et d'étendre le périmètre aux zones les plus touchées par les incivilités sans avoir recours à une implantation fixe. Aussi depuis le 5 mai, une nouvelle caméra nomade a trouvé sa place quartier Gambetta. Pour information : la municipalité dispose de **58 points de surveillance** répartis sur toute la commune. Des installations qui ont prouvé toute leur pertinence et leur efficacité dans le cadre d'enquêtes de la Police Judiciaire.

Opération Tranquillité Vacances

Vous êtes sur le point de partir en vacances n'hésitez pas à profiter de « l'Opération Tranquillité Vacances », **un système efficace et gratuit pour dissuader les cambrioleurs**. Il vous suffit de signaler votre absence au bureau de Police Municipale, qui se chargera de surveiller votre domicile. Les policiers municipaux effectueront des passages quotidiens réguliers à l'adresse signalée. Le système a fait ses preuves et permet aux policiers municipaux de détecter les situations anormales. Alors, restez sereins pendant vos congés et contactez votre bureau de Police Municipale !

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DE POLICE MUNICIPALE - 15, place Sully
Tél. 04 73 36 88 17



Nouvelle voiture électrique pour la Police Municipale.

SPORTS

Champions !

Décidément l'Union Sportive Chamalières, présidée par **Yves Gigoux**, n'en finit pas de nous éblouir ! À l'occasion des derniers championnats de France à Vannes, le club s'est distingué avec la manière en remportant cinq nouvelles médailles et trois qualifications pour les championnats du monde. Pour la 2^{ème} année consécutive **Eva Bach-Fritiss** a été sacrée Championne de France de Tumbling des 13/14 ans. En national 17 ans et plus, Lou Brion et **Yann Chirier** ont eux aussi conquis la 1^{ère} place en Tumbling. Lais Duranton en Trampoline des 13/14 ans finit 2^{ème}. Quant à **Thais Deblock** elle obtient en duo avec sa complice Soline de Toulouse la médaille de bronze en Trampoline élite synchro sénior. Ces championnats servant de qualifications pour les championnats du Monde de Birmingham en novembre, Thais Deblock en Trampoline et Eva Bach-Fritiss en Tumbling se qualifient et rejoignent Yan-na Chomilier, déjà sélectionnée.



Yann Chirier et Eva Bach-Fritiss tous deux en or massif !
© Union Sportive Chamalières.



Le FC Chamalières termine à la très jolie 6^{ème} place du championnat.
© FC Chamalières.

En marche pour 2024 !

Quelle saison pour les joueurs de National 2 du FC Chamalières, emmené par leur entraîneur Kévin Pradier ! Arrivés en 16^{ème} de finale de la Coupe de France en janvier dernier, ils terminent à une très belle 6^{ème} place du championnat. Pour leur dernière journée le 2 juin, ils se sont imposés face à l'équipe d'Angers 3 buts à 1. Orphe Mbina, originaire du Gabon, s'est même offert le titre honorifique de meilleur buteur du championnat avec 17 concrétisations à son actif. De quoi envisager l'avenir du club, présidé par **Jérôme Valeyre**, avec optimisme et sérénité. Un grand merci à ce groupe travailleur à l'état d'esprit incroyable pour nous avoir fait rêver tout au long de la saison. Vivement la rentrée !

Le Lutte Club Chamalières s'envole

Présidé par **Philippe Bertrand**, le Lutte-Club Chamalières est en grande forme. 125 licenciés et des jeunes champions qui ne cessent de se distinguer au plus haut niveau. On ne présente plus **Nolan Pissocher** qui évolue en U17, 2^{ème} au dernier championnat de France en gréco-romaine des moins de 51 kg, a même disputé plusieurs tournois majeurs avec l'équipe de France. En mars, il a remporté le tournoi international de Tallin en Estonie. De retour des championnats d'Europe de Tirana en Albanie, il s'est incliné en ¼ de finale dans sa catégorie face à Ali Seyidalili. Gaspard Cheynoux, lui aussi en U17, Champion de France de lutte libre des moins de 51 kg a été battu en 1/8 de finale aux championnats d'Europe. Les filles sont également bien représentées avec Olivia Sandin-Amblard en U15, Championne de France de lutte libre des moins de 50 kg, elle participera aux championnats d'Europe féminins en Hongrie début juillet. Il faut saluer aussi Léane Sandin-Amblard qui évolue en U17, 3^{ème} des derniers championnats de France. Tous ont un grand rêve : participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2025 !



Nolan Pissocher avec le maillot de l'équipe de France.
© France Lutte.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : 20 ANS

Créé en 2003 par le Maire de l'époque, Claude Wolff, le Conseil Municipal des Jeunes fête cette année son 20^{ème} anniversaire. Déjà deux décennies où se sont succédé les jeunes élus de la ville. Découverte...



Visite du Conseil Économique et Social Environnemental à Paris.

Concept innovant

En France, ce concept prend forme dans les années 60-70 mais ne se concrétise qu'en 1979 dans la ville de Schiltigheim dans le Bas-Rhin. Depuis, près de 2 000 conseils municipaux des jeunes ont vu le jour. À Chamalières, il a été fait le choix de créer un Conseil Municipal des Jeunes à l'image de celui officiel avec **33 élus issus des classes de CM2** des quatre écoles de la ville : Jules Ferry, Montjoly, Paul Lapie et Sainte-Thècle. Élus par leurs camarades de CM1 et CM2 pour un mandat de 1 an, le CMJ leur offre une chance unique de s'impliquer dans la vie de la cité. Instance incontournable de notre démocratie participative, cette institution aide nos jeunes élus à mieux appréhender la vie démocratique, pour vivre une citoyenneté active.



Célébration des 20 ans du CMJ le 10 juin.

Et force est de constater qu'ils l'ont remarquablement fait ! Chaque année, ils développent des projets école par école mais tous avec la même volonté de participer au bien commun, à l'intérêt général.

Des actions concrètes

Le CMJ permet de développer le sens des responsabilités grâce à des projets d'envergure visant à améliorer le cadre de vie des chamaliérois et des autres élèves des écoles de la ville. Une thématique majeure est au cœur du programme annuel : développement durable, lutte contre l'isolement, gestion des déchets... Quelques exemples concrets : l'opération des boîtes solidaires avec la distribution de colis confectionnés par les enfants pour les restaus du cœur, la création du banc des amis dans les cours des écoles pour lutter contre l'exclusion, l'école du dehors pour les beaux jours à Montjoly, ou bien le renforcement des liens intergénérationnels... Enfin, les jeunes élus participent au Devoir de Mémoire en représentant leurs camarades lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre ou du 8 mai. Un sujet fort et pas toujours évident pour des enfants mais il appartient à notre société de faire vivre le passé pour construire un avenir en cohérence avec les valeurs de notre République.

Fin de mandat à Paris

Pour les élus de 2022/2023 l'année s'est terminée en apothéose mercredi 14 juin. Après une visite du parcours de l'eau qui les a emmenés à la source chez Pierre à Mazayes, les jeunes conseillers municipaux se sont rendus à Paris pour une journée de visites exceptionnelles. Au programme : découverte du **Musée d'Orsay**, sur les rives du quai Valéry Giscard d'Estaing, inauguré le 9 mai dernier, avec des toiles somptueuses des peintres mondialement connus tels que Monet, Degas, Renoir, Pissarro ou encore Van Gogh... et participation à une séance du **Conseil Économique et Social Environnemental** en présence du Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau. Saisi par le Gouvernement le CESE a apporté ses recommandations pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française.

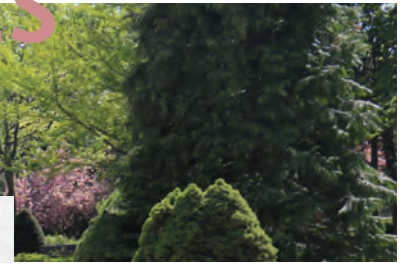


Visite du Musée d'Orsay.

CHAMALIÈRES



Informations Pratiques



MAIRIE - ÉTAT-CIVIL

1 place Claude WOLFF

Tél. 04 73 19 57 57

Du lundi au vendredi de 8h à 16h15

Le samedi, de 9h à 12h

POLICE MUNICIPALE

15 place Sully

Tél. 04 73 36 88 17

MAISON DES ASSOCIATIONS

11-13 rue des Saulées

Tél. 04 73 36 45 97

GALERIE MUNICIPALE D'ART

3, avenue Valéry Giscard d'Estaing

Tél. 04 73 30 97 22

galerie@ville-chamalières.fr

PÔLE PETITE ENFANCE

48^{ter} avenue de Royat

Tél. 04 73 37 71 51

Permanences et préinscriptions les mardis et jeudis de 15h30 à 18h30 et sur rendez-vous les matins de 8h à 9h30

CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE

17 avenue de Royat

Tél. 04 73 19 57 64

Du lundi au vendredi de 8h à 15h45

CLERMONT-AUVERGNE-MÉTROPOLE

Pour toute demande relative à la voirie et à la propreté urbaine, contactez :

PROXIM'CITÉ

Tél. 0800 300 029

Liste des naissances Mars | Avril | Mai

MARS 2023

- 2 mars, Armand, Georges, André Monassier
- 13 mars, Luna Ricardo
- 13 mars, Capucine Thiallier Maurel
- 14 mars, Lilia, Justine Rasolofomamonjy
- 20 mars, Thaïs Coelho Cortes

- 24 mars, Adèle, Ambre Tchoua Tchoua
- 27 mars, Luca, Lois, Henri Claessen Ten Ambergen

AVRIL 2023

- 7 avril, Aria, Raphaëlle, Rachel Pain
- 8 avril, Alicia Croizet
- 19 avril, Inayah Kebaïli

MAI 2023

- 4 mai, Camille, Thibault, Dominique Aubret Puechmaille
- 11 mai, Côme, Gaspard Martignon
- 12 mai, César Dambrun
- 20 mai, Julia De Freitas
- 25 mai, Victoire, Adèle Audouard
- 26 mai, Alphonse, Louis Oriol



GÉOMÈTRES-EXPERTS
Maîtres d'œuvre voirie
et réseaux

A COURNON : 04.73.37.91.01
cournon@geoval.info



COLAS
WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien, COLAS FRANCE réalise les infrastructures d'un futur plus serein.

4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT
04 73 69 96 30

www.colas.com



NOUVEAU
POMPES FUNÈRES INDÉPENDANTES

Organisation complète des obsèques
Inhumation - Crémation - Prévoyance
Accès à toutes chambres funéraires
Devis gratuits



11, avenue Valéry Giscard d'Estaing
63400 CHAMALIÈRES
Tél. 04 43 55 44 12
A votre service 7j/7 - 24h/24



Groupe «Chamalières au cœur»

Parcours d'étape à mi-mandat : des réalisations et des projets

Depuis les élections municipales, notre équipe n'a cessé de préserver et valoriser notre commune en engageant plusieurs de nos projets de campagne et œuvrant pour la réalisation d'autres. Qu'ils soient pour améliorer le cadre de vie, l'environnement, nous avons créé le jardin japonais à Beaulieu, réalisé le rond-point sec à Montjoly, mis en place notre programme Cham'eau ; mis en place des cuves de récupérations d'eau de pluie au Square Chartoire et dans les locaux des services techniques pour une capacité de près de 40 m³. Nous avons aidé nos aînés et associations en rendant la Maison des Associations accessible aux personnes à mobilité réduite, climatisé les espaces Simone Veil et Yves Cognat ; mis à disposition un kiosque fixe rue Marceau où vous pouvez rencontrer associations et élus lors de nos permanences le 1^{er} samedi du mois étendues au Carrefour Europe le 1^{er} vendredi du mois. Nous soutenons nos nombreuses associations via l'attribution de subventions, la réfection du sol du terrain de basket au complexe sportif A. Bresson, et des toitures des courts de tennis ; l'extension du stationnement au Colombier avec la création de l'Aire Naturelle. Enfin, nous avons inauguré le Pôle culturel Fontmaure, en commençant par l'école de gravure, la chapelle, l'unique artothèque de la Métropole et l'espace muséal Victor Charreton lors des 40 ans du jumelage en présence de nos amis allemands, de la Députée Européenne Fabienne Keller pour valoriser la réalisation de ce projet de plus de 3,3 M d'€, 25 ans après le départ de l'hôpital.

Ce sont 2/3 de nos projets que nous avons réalisé et que nous vous proposons de présenter lors d'une réunion publique de mi-mandat

accessible à tous le 6 juillet à l'Espace Simone Veil à 19h comportant la remise de la Marianne d'Or du développement durable venant saluer notre politique de préservation de la ressource en eau et saluer notre programme Cham'Eau. Enfin, pour les prochaines années à venir, plusieurs projets sont en cours : mise en accessibilité PMR de l'école Montjoly, création d'un City-Park ; poursuite de l'extension de la vidéo-protection ; création d'une coulée verte, mais aussi l'étude des flux de circulation et l'aménagement de l'ancienne Mairie préconisés par le CESM ; poursuite de l'isolation des bâtiments municipaux. Nous restons à pied d'œuvre pour protéger, valoriser et défendre le Chamalières que nous aimons en poursuivant l'investissement, diminuant la dette depuis 18 ans (36 à 14 M d'€) ainsi que la Taxe Foncière pour 2023.

Pas de chambre funéraire Avenue Thermale

Par courrier du 5 mai 2023, la Préfecture demande au Conseil Municipal de donner son avis sur la demande d'installation d'une chambre funéraire sur la commune. Rappelons les points suivants : nous avons déjà deux opérateurs funéraires sur le territoire de la commune donc il n'y a pas un besoin absolu d'avoir un nouvel opérateur. Sur le projet tel qu'il est, il y a le problème du stationnement et de son report qui n'est pas suffisant compte tenu des flux de circulation et des trottoirs sur l'avenue. Cet axe fera aussi l'objet d'un report de circulation dans le cadre du projet InspiRe. De plus, il n'y a pas d'autres activités commerciales sur l'avenue Thermale. Nous avons donc émis un avis négatif sur le projet de création de chambre funéraire sur ce lieu.

Claude Aubert et les membres du groupe Chamalières au Cœur.

Engagés pour Chamalières

" Un Maire à l'écoute des chamaliérois ... vraiment? "

L'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) Métropolitain va se substituer prochainement au PLU de Chamalières. Il modifie le zonage et impactera les conditions de construction (hauteur, stationnement...) et la mixité de l'habitat. Alors que les travaux sur ce PLU sont bien avancés, les chamaliérois sont-ils condamnés à attendre 2024 et l'ouverture de l'enquête publique pour être informés et s'exprimer sur le sujet ? Il nous semble nécessaire que le Maire et son adjoint à l'urbanisme organisent dès à présent des réunions par quartier pour échanger sur ce PLU, écouter les remarques des chamaliérois et des propriétaires et les défendre au conseil métropolitain. Ces réunions bienvenues seraient également l'occasion d'exposer franchement les projets d'urbanisme (si tant est qu'ils existent) : réhabilitation du centre bourg, départ de la Banque de France, les Orientations d'Aménagement et de Programmation des quartiers Claussat, des Baumes ou des Côte, Beaulieu... Parlons aussi de l'intérêt porté par la majorité municipale aux contributions du CESM* à travers un exemple révélateur : la piétonnisation de la rue du Languedoc tous

jours aussi dangereuse...

Le CESM préconise cette piétonnisation depuis des années. Nous l'avions intégré à notre programme lors des dernières élections et interpellons régulièrement la Majorité à ce sujet.

Va-t-il falloir attendre le prochain mandat pour qu'une concertation avec les riverains, les commerçants et les parents d'élèves soit organisée ? Ces réflexions autour de la piétonnisation de la rue du Languedoc et plus globalement des façons de se déplacer, d'habiter et de construire Chamalières demain pourraient être de formidables exercices de démocratie participative. Mais si les vieilles pratiques subsistent, il n'en sera rien ! Nous restons engagés pour Chamalières et continuerons d'interpeler, d'informer, de proposer.

*CESM : Conseil Économique et Social Municipal

*CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

Julie Duvert, Pierre Bordes, Emmanuelle Perrone, Marc Scheibling, Marie-Laure Puso-Gayet, Benoît Ayme

Chamalières vers demain

L'urgence climatique nous oblige à changer nos comportements. Pour les mobilités du quotidien, il faut désormais privilégier le vélo, la marche à pied, les transports en commun. C'est pour ça que le refus du Maire de soutenir le projet d'une voie réservée aux bus, avenue de Royat est une erreur. Elle aurait permis de rendre plus fluide le trajet de la ligne B. Mais il n'y a pas que ce refus. À quand des navettes électriques entre nos quartiers, notamment pour desservir le secteur Gambetta ainsi que les hauts de Chamalières ? Pourquoi ne tient-il pas sa promesse de créer une coulée verte pour faciliter les déplacements piétons ? Pareil pourquoi la rue du Languedoc en plein centre-ville ne devient-elle pas piétonne ? Pourquoi ne pas mettre en place un vaste plan de rénovation de nos trottoirs ? Monsieur le Maire, il y a urgence à agir.

Thomas Merzi et Pauline Lorek

BRUN ESTEVE

IMMOBILIER

1938 à 2023

QUATRE GÉNÉRATIONS D'IMMOBILIER
À VOTRE SERVICE

9 rue Bonnabaud
CLERMONT-FERRAND

04 73 35 11 19

servicetransaction@brun-estev-immobilier.com

EXCLUSIVITÉ CHAMALIÈRES



Sur un parc de 1800 m²

VILLA à rénover

Proximité centre ville

Vue Imprenable sur

Clermont-Fd

Classe énergie : D

et classe climat : D

Montant estimé des dépenses annuelles
d'énergie pour un usage standard :
2 144 €/2 900 €

690 000 € (HAI charge vendeur)

RÉSIDENCE SAINTE- MADELEINE

APPARTEMENT TYPE 2

Terrasse et stationnement

Locataire en place

Classe énergie : F

Classe climat : C

Montant estimé des dépenses annuelles
d'énergie pour un usage standard :
1 110 €/1 530 €

139 000 € (Honoraires inclus)



CHAMALIÈRES BANQUE DE FRANCE

APPARTEMENT T2 DE 30 M²

Dans une résidence récente
de 2013

IDÉAL INVESTISSEUR

Classe énergie : D

Classe climat : D

Montant estimé des dépenses annuelles
d'énergie pour un usage standard : 480 €/710 €

107 000 € (HAI charge vendeur)



CARREFOUR EUROPE

**PLACE DE PARKING
EXTÉRIEURE**

Rue des Garnaudes

12 000 € (Honoraires inclus)



MONTJUZET

MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE

AVEC GOÛT - Grande pièce de vie

3 chambres + bureau - Terrain clos et plat

Classe énergie : C - Classe climat : C

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage
standard : 1210 €/1710 €

475 000 € (HAI charge vendeur)

CARRÉ D'OR CLERMONT FD

SUPERBE APPARTEMENT DUPLEX

Dernier étage (env. 110 m²)

Grande pièce de vie

Classe énergie : F

Classe climat : C

Montant estimé des dépenses
annuelles d'énergie pour un usage
standard : 2167 €/2932 €

269 000 € (HAI charge vendeur)



UN BIEN À VENDRE

Profitez de notre expérience

Notre parfaite connaissance de notre ville

Optez pour la sécurité

04 73 35 11 19

SERVICE TRANSACTION

PROCHAINEMENT

RÉSIDENCE SAINTE- GENEVIÈVE



AU CALME PRÈS BLATIN T3

Avantage fiscal Pinel

Terrasse plein ouest sans vis-à-vis

A partir de 295.000 €

compris stationnement

**POUR HABITER
OU INVESTIR**

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

14 Allée du Parc
63400 Chamalières

2 bis rue Grégoire de Tours
63200 Riom

04 15 40 09 09

04 15 40 22 30



petits-fils.com